

INFORMATION AU PUBLIC
CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 27 JANVIER 2021

(Article L 2122.22 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune de Fosses se réunira en séance ordinaire :

le mercredi 27 janvier 2021

à 19 Heures

Salle du conseil (2^e étage), Pôle civique

La séance se déroulera en présence du public dans la limite de 10 personnes maximum dans l'assistance (motif professionnel uniquement). Le caractère public de la réunion sera satisfait par la retransmission des débats en direct sur le réseau social numérique de la collectivité.

(Il de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire).

■ **Adoption du compte rendu du Conseil municipal du 16 décembre 2020**

Rang	OBJET	Rapporteur
1	Débat d'orientation budgétaire 2021	Blaise ETHODET-NKAKE
2	Rapport de la Commission Locale des Transferts de Charges (CLECT) du 10 novembre 2020	Dominique DUFUMIER
3	Révision de l'attribution de compensation	Pierre BARROS
4	Attribution d'une subvention au titre de la mise en oeuvre des permanences du Centre d'Information sur les Droits des femmes -France victimes 95 au centre social Agora pour l'année 2020	Marjory QUIQUEMPOIS
5	Renouvellement de la convention-cadre pluriannuelle de partenariat avec la CNAV IDF 2020/2021 et la fédération Départementale des Centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise	Leonor SERRE
6	Signature de la convention de mise à disposition de la piscine intercommunale de Fosses : groupes scolaires, centre de loisirs, école municipale des sports et intervenants APS	Félix MIRAM
7	Rapport d'activité 2019 du Syndicat pour l'étude, la réalisation d'un parc de stationnement à la gare de Surveilliers-Fosses (PIR)	Gildas QUIQUEMPOIS
8	Avis sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Val d'Oise	Franck BLEUSE

Fait à Fosses, le 20 janvier 2021

Le maire
Pierre BARROS